

N°8
PRINTEMPS
2011

THERMALE

La lettre d'information du Conseil National des Exploitants Thermaux

LA MÉDECINE THERMALE, UNE MÉDECINE EFFICACE POUR LONGTEMPS

» PAGES 2 & 3

ÉDITO de Thierry Dubois



« Deux chiffres importants pour la médecine thermale nous interpellent.

En premier lieu, la fréquentation des stations thermales progresse de 3,65 % en 2010. En même temps, 69% des Français considèrent dans un sondage que le remboursement des cures est justifié, alors que seulement un quart d'entre eux ont eux-mêmes ou parmi leurs proches une personne ayant fait une cure récemment. Ces bons chiffres prouvent sans aucun doute que l'encadrement et les soins proposés par les stations thermales répondent à une demande de la société, en quête de médecines efficaces et surtout avec des effets durables. Ils récompensent également les efforts menés par la profession pour apporter la démonstration du service médical rendu des cures thermales, notamment au travers des études scientifiques menées (*Stop-tag, Thermarthrose, Maâthermes*). Enfin, ils traduisent la mobilisation d'une profession et des curistes pour porter haut une médecine respectueuse de chacun... Ce sont des signaux forts qui ne peuvent que nous encourager à continuer ! »

Thierry Dubois est président du Conseil National des Exploitants Thermaux depuis 2009.



» PAGE 4

ACTUALITÉ RECHERCHE THERMALISME ET PERTE DE POIDS

-1-

UNE SOLUTION EFFICACE

pour les maladies chroniques,
maux de nos civilisations stressées

Les maladies chroniques, premières causes de mortalité dans le monde, sont l'apanage de nos sociétés actuelles. 15 millions de Français sont atteints de maladies chroniques, qu'il s'agisse de diabète, d'asthme, de cancer ou de maladies plus rares.

Un plan national sur l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques a été mis en place. Il favorise les actions d'éducation à la santé. Les cures thermales sont justement des lieux privilégiés d'éducation en santé, d'information et de prévention. La durée conventionnelle de la cure - trois semaines, la haute qualité environnementale des stations, et l'approche spécifique de la crénothérapie (soins utilisant l'eau thermale et ses dérivés) sont autant de conditions idéales pour apprendre à vivre avec une maladie longue. Les stations accueillent et encadrent des curistes atteints notamment d'affections articulaires, des voies respiratoires (asthme...),



souffrant de surpoids ou diabétiques avec des résultats probants et reconnus par des études scientifiques.

Élargissant son champ de compétences, la médecine thermale développe aujourd'hui également des programmes spécifiques à des pathologies lourdes : soins de suite après un cancer du sein (voir THERMALE N°7), accueil des grands brûlés...

-2-

UNE MÉDECINE SOCIALE

qui reste économique pour la collectivité ⁽¹⁾

Les cures thermales sont prises en charge par les régimes nationaux d'assurance maladie depuis l'origine de la Sécurité Sociale, en 1947. Depuis lors, cette reconnaissance de l'utilité médicale, mais aussi du caractère social de la médecine thermale ne s'est pas démentie.

Les résultats des travaux de recherche les plus récents confortent l'utilité médicale des cures, et justifient que la collectivité en facilite l'accès par les malades.

Ce d'autant que cet engagement financier de la collectivité est grandement compensé par les apports de l'activité économique liée aux cures thermales. En effet, les coûts sociaux et fiscaux des quelques 500 000 cures thermales prises en charge annuellement en France représentent au total 248,7 millions euros (honoraires médicaux, soins thermaux, subventions publiques).

Mais les cures thermales génèrent aussi une activité économique dans divers secteurs : les soins, les hébergements, la restauration, les transports, les services. Dans la centaine de stations thermales, cette activité et ses emplois contribuent aux financements

sociaux (cotisations sociales) et fiscaux (impôts). Pour les 836,7 millions euros de chiffre d'affaires réalisés à l'occasion des cures thermales, dépense finale des curistes tous secteurs confondus, le total de ces contributions sociales et fiscales est évalué à 190,2 millions euros.

De ces chiffres globaux, on peut tirer plusieurs enseignements :

Les curistes assument personnellement (ou avec l'aide de leur complémentaire maladie) 70% du coût réel de leur cure thermale : pour être social, le thermalisme français n'est pas moins responsable...

Le poids réel du thermalisme social sur les budgets sociaux et fiscaux est inférieur à 60 millions euros par an pour 500 000 cures, soit moins de 120 euros par cure : peu d'interventions sanitaires, dédiées comme la médecine thermale à la prise en charge des patients chroniques, sont réalisables à ce coût social...

(1) Chiffres tirés de : W. TABONE : Le thermalisme français dans les comptes de la nation : une approche macro-économique, La Presse Thermale et Climatique 2009;146:67-73

QUI SONT LES CURISTES ?

Quelques chiffres issus de la grande enquête menée après des curistes en 2006 :

2/3 des curistes sont des femmes,
1/3 des curistes a plus de 60 ans,
les patients ont en moyenne 63 ans.

17 % étaient primo-curistes.
Les patients étaient traités pour rhumatismes à **83 %**, les problèmes respiratoires ou ORL, troubles de la circulation venant ensuite.

74 % des patients ont observé après la cure moins de douleurs physiques,
50 % une diminution de la consommation médicamenteuse.

97 % des patients qui avaient déjà effectué une cure ont rapporté des effets durables (durée de l'effet supérieur à 6 mois). (*Etude TNS Healthcare, 2006)

-3-

UNE RÉPONSE au vieillissement de la population

Avec un taux de mortalité faible et une espérance de vie qui ne cesse de s'accroître, le nombre de retraités et de personnes âgées augmente chaque année. Cette population est touchée par des pathologies médicales spécifiques, rhumatismes, douleurs articulaires... auxquelles la médecine thermale apporte une réponse, notamment dans la prise en charge des affections ostéo-articulaires.

Préoccupation nationale depuis plusieurs années, le plan national « bien vieillir », mis en place par les pouvoirs publics entre 2007 et 2009, avait entre autres pour objectif de prévenir les complications des maladies chroniques et de favoriser le maintien en bonne santé des séniors.

Dans ce cadre, la cure thermale est un levier d'action privilégié. Par exemple les stations thermales développent des accueils spécifiques pour les malades atteints d'Alzheimer ou des stages de préparation et d'adaptation à la retraite. La thérapeutique proposée est plus douce que des stages de rééducation ou la prise de traitements médicamenteux lourds, et est donc bien adaptée à une population plus fragile. En complément, les stations thermales proposent un accompagnement des familles des patients atteints d'Alzheimer pour les aider à gérer la maladie de leurs proches et pour apporter une aide et des conseils pour affronter la vie quotidienne à leurs côtés.



-4-

UNE COMMUNAUTÉ MÉDICALE

soudée et mobilisée (recherche + soutien des curistes)

La recherche scientifique est très active autour de la médecine thermale. 25 études ont été menées en 2010 et déjà les études Stop Tag, Thermarthrose et Maãthermes (lire page 4) ont apporté de nouveaux éléments en faveur de la recherche thermale. Les résultats de ces études démontrent l'efficacité du service médical rendu de la crénothérapie, non seulement par les soins prodigués mais par les conditions de prise en charge et par l'éducation thérapeutique du patient.

Dès lors, par delà le soutien des professionnels de santé impliqués dans l'ensemble de la chaîne de soins de la médecine thermale, – du médecin traitant prescripteur aux praticiens dans les stations thermales, – une très grande partie des curistes apportent un avis positif sur la médecine thermale. Rappelons qu'ils sont 74 % à avoir observé moins de douleurs physiques, 57 % à diminuer leur consommation médicamenteuse. Mieux : 97 % des patients qui ont déjà effectué une cure ont rapporté

des effets durables. Et 47 % considèrent que la médecine thermale est le seul traitement susceptible d'améliorer leurs douleurs (voir encadré).

« les curistes sont **74 %**
à avoir observé moins
de douleurs physiques »

Un sondage récent, réalisé par TNS pour le compte du CNETH, a également montré que, si les curistes sont très mobilisés pour défendre la médecine thermale, près des 2/3 des Français considèrent justifié le remboursement des cures thermales, même si seulement un quart d'entre eux ont déclaré avoir suivi une cure ou connaître un proche qui l'a fait !

-5-

UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

17 départements
accueillent plus de
10 000 curistes par an.

100 000 emplois
directs, indirects ou induits
dépendent du thermalisme :
100 curistes supplémentaires
génèrent 10 emplois nouveaux.

105 stations
thermales en activité
sur le territoire français.

10 à 25% du chiffre
d'affaires annuel des exploitants est
réinvesti dans la qualité des installations.
Dans les dernières années, la plupart des
établissements thermaux ont été rénovés,
ce qui a représenté plus de 250 millions
d'euros d'investissements.



MAÂTHERMES

La médecine thermique efficace dans le traitement du surpoids et de l'obésité

Le surpoids affecte aujourd'hui 31,9% des Français et l'obésité 14,5%. Face à cet enjeu de santé publique, la médecine thermique apporte son expérience : près de 25 000 personnes suivent chaque année une cure thermique, prescrite par leur médecin traitant, pour une indication du

métabolisme, majoritairement avec une manifestation de surcharge pondérale. 17 stations sont compétentes et plusieurs d'entre elles prennent également en charge les pathologies ostéo-articulaires, très fréquemment associées à l'obésité.

L'étude Maâthermes, conduite par les Dr Thierry Hanh et Patrick Sérog, médecins nutritionnistes, a ainsi eu pour objet de compléter la documentation sur l'évaluation du service médical rendu par la crénothérapie pour le compte de l'association française de recherche thermique (Afreth).

A l'heure où les autorités de santé s'interrogent sur l'efficacité des régimes minceur, les résultats obtenus (perte de poids moyenne

de 4,6% à 14 mois et supérieure à 5% pour 45% des sujets) révèlent une efficacité de la cure thermique comparable à celle d'un programme de modification de style de vie et d'un traitement médicamenteux. Mieux : la cure nécessite une période d'intervention très inférieure aux programmes habituels de modification de style de vie (16 à 26 semaines), et n'entraîne aucun effet secondaire indésirable. Ainsi, les résultats montrent de bien meilleures conditions de prise en charge des patients qu'un accompagnement classique par le médecin traitant.

Plus d'informations : www.medecinthermale.fr

LA MÉDECINE THERMALE COMMUNIQUE AUPRÈS DES MÉDECINS :



La campagne de communication de la profession, lancée en début d'année auprès du grand public avec un spot télévisé se poursuit avec un volet informatif destiné aux médecins.

Prescripteurs des cures thermales, les médecins sont informés de façon inégale sur la médecine thermique. Les idées reçues sont également légions dans la profession. Pour autant, certains patients sont en attente de traitements différents, qui allègent la prise de traitements médicamenteux lourds. La sensibilisation des médecins aux bienfaits de la médecine thermique pour des pathologies lourdes ou chroniques n'est donc pas anodine.

C'est la raison pour laquelle le CNETH s'est associé au Quotidien du Médecin, journal de référence de la

profession, pour faire connaître aux médecins la vitalité de la recherche thermique et les résultats des travaux d'évaluation du service médical rendu.

Simplifier les démarches administratives pour partir en cure.

La simplification des démarches administratives ne cesse de progresser. Pourtant, le formulaire de demande de prise en charge d'une cure thermique est l'un des rares à nécessiter d'être récupéré par le médecin en format papier. Cette démarche, si elle était dématérialisée, ferait économiser du temps et de l'énergie à tout le monde, aux patients et aux médecins !

Et vous, qu'en pensez-vous ? Pour vous exprimer sur le sujet et donner votre avis :

<http://bit.ly/dematerialiser>

500 000

curistes chaque année dans les stations thermales en France

74 %

affirment voir diminuer leurs douleurs physiques*

57 %

consommant moins de médicaments*

0,15 %

des dépenses de santé de l'assurance maladie**

plus d'infos sur : www.medecine-thermale.fr